

Demande copie tableau d'amortissement signé

Par **Derik**, le **01/03/2014** à **18:49**

Bonjour,

J'ai contracté un prêt immobilier avec un taux fixe en 2011, et je souhaite renégocier mon crédit auprès d'une autre banque. Cette dernière me demande de lui communiquer mon tableau d'amortissement définitif.

Je me suis aperçu qu'à la signature du prêt ma banque m'a communiqué une simulation du tableau d'amortissement mais ne m'a pas communiqué le tableau d'amortissement définitif ; la simulation ne suffisant pas à la nouvelle banque pour me faire une offre.

Ne sachant pas si j'ai signé en 2011 le tableau d'amortissement définitif, j'ai demandé à ma banque une copie de l'original signé par mes soins.

En réponse ma banque m'envoie en réédition le tableau d'amortissement, qu'elle me facture en plus!

Quels sont mes recours pour essayer d'obtenir une copie du tableau d'amortissement signé par mes soins, et me faire rembourser du prélèvement lié à la réédition ?

Est ce que dans le cas où je n'aurais pas signé en 2011, je peux demander la déchéance des intérêts ?

Merci de vos réponses et vos conseils